SULAYMÂN AL-GHUSN

LA FOI
EST LE COMPORTEMENT

« LE CROYANT DONT LA FOI EST LA PLUS PARFAITE EST CELUI DONT LE COMPORTEMENT EST LE MEILLEUR. »

Hadîth prophétique

Al-Hadîth
éditions

Sulaymân al-Ghusn

LA FOI
EST LE COMPORTEMENT

Al-Hadîth
éditions

« L'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique a seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit (qu'elle soit directe ou indirecte, provisoire ou permanente, en tout ou en partie) » (loi du 22 mai 2005, alinéa premier de l'article 1). Ce droit comporte notamment le droit exclusif d'en autoriser l'adaptation ou la traduction. Toute atteinte méchante ou frauduleuse portée au droit d'auteur et aux droits voisins constitue le délit de contrefaçon. La partie lésée a droit à la réparation de tout préjudice qu'elle subit du fait de l'atteinte à un droit d'auteur ou droit voisin.

Deuxième édition - Mars 2022

Titre original : *Silat al-akhlâq bi al-'aqîda wal-îmân*

Auteur : Sulaymân al-Ghusn

Traducteur : Département des traductions

Les opinions exprimées dans ce livre n'engagent que son auteur.

9 782875 452337

© 2022, éditions al-Hadith, Bruxelles

www.hadithshop.com
www.alhaditheditions.com
daralhadith@hotmail.com
Suivez-nous sur @alhaditheditions

CECJ
100, rue de la limite
1210 Bruxelles
Tél. : 0032 2 223 78 90

Transcription phonétique

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ء	'	مُؤْمِنٌ	*mu'min*
ب	b	بَرَكَةٌ	*baraka*
ت	t	تَفْسِيرٌ	*tafsîr*
ث	th	ثَوَابٌ	*thawâb*
ج	j	جَنَّةٌ	*janna*
ح	h	حَدِيثٌ	*hadîth*
خ	kh	خَيْرٌ	*khayr*
د	d	دِينٌ	*dîn*
ذ	dh	ذِكْرٌ	*dhikr*
ر	r	رَحْمَةٌ	*rahma*
ز	z	زَكَاةٌ	*zakât*
س	s	سُنَّةٌ	*sunna*
ش	sh	شَهَادَةٌ	*shahâda*
ص	s	صَلَاةٌ	*salât*

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ض	d	ضَرُورَةٌ	*darûra*
ط	t	طَهَارَةٌ	*tahâra*
ظ	z	ظُلْمٌ	*zulm*
ع	'	عَدْلٌ	*'adl*
غ	gh	غُفْرَانٌ	*ghufrân*
ف	f	فِقْهٌ	*fiqh*
ق	q	قُرْآنٌ	*qur'ân*
ك	k	كِتَابٌ	*kitâb*
ل	l	لِسَانٌ	*lisân*
م	m	مَسْجِدٌ	*masjid*
ن	n	نَبِيٌّ	*nabî*
هـ	h	هُدَى	*hudâ*
و	w	وُضُوءٌ	*wudû'*
ي	y	يُسْرٌ	*yusr*

Arabesque	Traduction	Suit la mention de
ﷻ	Tout-Puissant.	Allah, Dieu.
سبحانه وتعالى	Glorifié et exalté soit-Il.	Allah, Dieu.
ﷺ	Qu'Allah prie sur lui et le salue.	Le Prophète Muhammad.
عليه السلام	Que la paix soit sur lui.	Un Prophète ou un Ange.
رضي الله عنه	Qu'Allah l'agrée.	Un Compagnon.
رضي الله عنها	Qu'Allah l'agrée.	Une femme Compagnon.
رضي الله عنهما	Qu'Allah les agrée tous deux	Deux Compagnons ou femmes Compagnons.
رضي الله عنهم	Qu'Allah les agrée.	Plus de deux Compagnons.
رحمه الله	Qu'Allah lui fasse miséricorde.	Un défunt musulman.

Les voyelles longues

ا et ى : â
و : û
ي : î

Abréviations

H. : Hégire
p. : page
t. : tome
m. : mort en

[ ] : ajout du traducteur
Nde : note de l'éditeur
Ndt : note du traducteur

Introduction

Louange à Allah. Nous Le louons et Lui implorons aide et pardon. C'est auprès de Lui que nous cherchons refuge contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad ﷺ est Son serviteur et Son Messager.

Allah ﷻ dit :

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسْلِمُونَ﴾

﴾Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission ! ﴿ – Coran, *Âl 'Imrân* : 102.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُوا۟ رَبَّكُمُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفْسٍ وَٰحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَآءَلُونَ بِهِۦ وَٱلْأَرْحَامَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا﴾

﴾Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom Duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang ! Certes Allah vous observe parfaitement ﴿ – Coran, *al-Nisâ'* : 1.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَقُولُواْ قَوۡلٗا سَدِيدٗا ٧٠ يُصۡلِحۡ لَكُمۡ أَعۡمَٰلَكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡ ذُنُوبَكُمۡۗ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدۡ فَازَ فَوۡزًا عَظِيمًا﴾

﴿Ô vous qui croyez! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite﴾ – Coran, *al-Ahzâb*: 70-71.

La meilleure parole est celle d'Allah, pureté à Lui, et la meilleure voie est celle de Muhammad ﷺ. La pire des choses est l'introduction de nouveautés religieuses, car toute nouveauté est innovation, toute innovation est égarement, et tout égarement est en Enfer.

Le comportement entretient une relation étroite avec la foi et occupe une place très élevée dans la religion. En effet, le bon comportement fait partie de la foi, tout comme le mauvais comportement est une preuve de la faiblesse de celle-ci.

Al-Nawwâs Ibn Sam'ân ﷺ rapporte: « Je questionnai le Messager d'Allah ﷺ sur la bienfaisance et le péché. Il répondit:

الْبِرُّ حُسْنُ الْخُلُقِ وَالإِثْمُ مَا حَاكَ فِي صَدْرِكَ وَكَرِهْتَ أَنْ يَطَّلِعَ عَلَيْهِ النَّاسُ

"La bienfaisance est le bon comportement et le péché ce qui te tourmente l'esprit et ce que tu détestes que les gens apprennent" ».[1]

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6516, éditions al-Hadîth.

L'imam Ibn al-Qayyim ﷺ dit: « Ce hadith prouve que le bon comportement englobe toute la religion et qu'il représente les réalités de la foi, ainsi que les législations de l'islam. C'est pour cela qu'il est à l'opposé du péché ».[1] Il dit aussi : « La religion est tout entière comportement ; ce qui te permet donc de parfaire le comportement te permet de parfaire la religion ».[2]

Le Prophète ﷺ informe que le meilleur homme et le plus vertueux est celui dont le comportement est le plus honorable. En effet, le bon comportement est un moyen nous permettant de gagner l'amour d'Allah et une place rapprochée de Lui. Le Prophète ﷺ dit :

إِنَّ خِيَارَكُمْ أَحاسِنُكُمْ أَخْلاَقًا

« Les meilleurs d'entre vous sont ceux dont le comportement est le meilleur ».[3] Dans un autre hadith rapporté par Jâbir Ibn 'Abd Allah ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ dit :

إِنَّ مِنْ أَحَبِّكُمْ إِلَيَّ وَأَقْرَبِكُمْ مِنِّي مَجْلِسًا يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَحَاسِنَكُمْ أَخْلاَقًا

« Ceux qui ont les meilleurs comportements seront, au Jour de la Résurrection, parmi ceux que j'aime le plus et les plus rapprochés de moi ».[4]

Connaître le mérite du bon comportement et sa valeur dans la Balance pousse le musulman à l'acquérir et à l'intégrer dans ses habitudes. Le Prophète ﷺ dit à ce propos :

مَا مِنْ شَيْءٍ أَثْقَلُ فِي مِيزَانِ الْمُؤْمِنِ يَوْمَ الْقِيَامَةِ مِنْ خُلُقٍ حَسَنٍ

1 *Madârij al-Sâlikîn*, t.2, p.319.
2 *Madârij al-Sâlikîn*, t.2, p.320.
3 Rapporté par al-Bukhârî dans *al-Adab al-Mufrad*, t.7, p.82.
4 Al-Tirmidhî ; jugé fiable par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi'*, t.1, p.439.

« Il n'y a rien de plus lourd dans la Balance du croyant, le Jour de la Résurrection, qu'un bon comportement ».[1]

Le Messager d'Allah ﷺ fut questionné à propos de l'acte le plus susceptible de permettre aux gens d'accéder au Paradis et il répondit :

تَقْوَى اللَّهِ وَحُسْنُ الْخُلُقِ

« La crainte d'Allah et le bon comportement ».[2]

Les hadiths qui soulignent le rang du bon comportement dans la religion et incitent à l'acquérir sont très nombreux.

Le but de ce petit ouvrage n'est pas d'énumérer et d'examiner les comportements que l'islam préconise, car cela serait trop long. L'objectif de cet ouvrage est de rappeler, mais aussi de démontrer la corrélation entre le comportement et la foi. Par rapport à ce sujet, les gens sont face à deux extrêmes et un juste milieu.

Certains limitent les aspects de la foi et les législations de l'islam au comportement en réduisant toute la religion aux relations qu'entretient le croyant avec les autres. En même temps, ils n'accordent que peu d'importance à l'observance des devoirs et à l'éloignement des interdits. Ils considèrent que la personne qui a de bonnes relations avec autrui, de nobles mœurs et qui remplit ses devoirs vis-à-vis des autres, a réalisé le but de la religion et l'objectif de l'islam, même si elle commet des turpitudes et des actes répréhensibles, et néglige les droits d'Allah ﷻ. Il ne fait pas de doute que cette conception de l'islam constitue une déviance. La fausseté de cette démarche est trop évidente pour prendre la peine d'y répondre et d'en exposer l'erreur.

1 Al-Tirmidhî et Abû Dâwud ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.2, p.194.
2 Al-Tirmidhî ; jugé fiable par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.2, p.194.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement est l'autre extrême, celui de ceux qui ne consacrent pas beaucoup d'intérêt à la question du comportement, soit par insouciance, soit par ignorance ou même par négligence. Le lien qu'il y a entre le comportement et la foi est absent chez eux. Cette attitude est moins dangereuse que la précédente, mais la différence entre les deux est immense. On ne peut les comparer, si ce n'est afin d'attirer l'attention sur ce manquement. Cette démarche s'impose en raison du nombre important de ceux qui commettent cette erreur, chacun à des degrés différents.

Le savant Ibn Rajab ﷺ dit : « Beaucoup de personnes s'imaginent que la piété est de s'acquitter des droits d'Allah et non de Ses créatures. À de nombreuses reprises, on constate chez ceux qui s'affairent à accomplir les droits d'Allah et à rechercher Son amour, Sa crainte et Son obéissance, une omission ou une négligence quasi complète des droits des serviteurs. Établir l'harmonie entre l'accomplissement des droits d'Allah et ceux de Ses serviteurs est très difficile. Seuls les élus parmi les Prophètes et les véridiques y parviennent… »[1]

En se penchant sur la situation des musulmans, on constate que beaucoup d'entre eux n'accordent aucune importance à ce sujet et ignorent le lien étroit entre le bon comportement et la foi. Prenons par exemple une personne qui pense avoir respecté le principe de l'Unicité et croit avoir purifié sa foi. Mais dans le même temps, elle a un mauvais comportement (orgueil, jalousie, soupçon infondé, mensonge, vulgarité, égoïsme, etc.) et agit avec manquement, ce qui porte atteinte à la foi qu'elle doit obligatoirement avoir ou la prive de la perfection de la foi recommandée. Il se

1 *Jâmi' al-'Ulûm wal-Hikam*, t.2, pp.71-72.

peut en outre que cette personne ignore les méfaits de ces points sur sa foi, ou ne prête pas attention au fait que la religion englobe tous les aspects de la vie, car Allah ﷻ dit :

﴿ قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٢﴾ لَا شَرِيكَ لَهُ ۖ وَبِذَٰلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ ﴾

﴾ Dis : « En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, le Seigneur des mondes. À Lui nul associé ! Voilà ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre » ! ﴿ – *al-Anâm* : 162-163.

La réalisation de l'Unicité et le parachèvement de la foi ne se font pas uniquement en évitant le polythéisme majeur, mais aussi en évitant tout ce qui va à l'encontre de la croyance et qui corrompt la perfection de l'Unicité et de la foi : l'hypocrisie, la mécréance, le polythéisme mineur ou majeur, les hérésies, les péchés. Cette réalisation ne peut se faire qu'en accomplissant les actes obligatoires, intérieurs et extérieurs. Quant au parachèvement de la foi, on n'y parvient qu'en mettant en pratique les actes recommandés, l'ensemble des traditions prophétiques, les actes d'obéissance et en abandonnant toutes les paroles et tous les actes qui y portent atteinte.

Plus le musulman obéit à Allah, plus sa foi augmente, en fonction des caractéristiques de la foi et des lois de l'islam qu'il met en application. Le bon comportement fait donc partie de la foi. À mesure que le musulman parfait son comportement, sa foi devient plus complète. Le Messager d'Allah ﷺ déclare :

أَكْمَلُ الْمُؤْمِنِينَ إِيمَانًا أَحْسَنُهُمْ خُلُقًا، وَخِيَارُكُمْ خِيَارُكُمْ لِنِسَائِهِمْ

« Le croyant dont la foi est la plus parfaite est celui dont le comportement est le meilleur. Et les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs avec leurs épouses ».[1]

Ibn Taymiyya ﷺ dit à propos de ce hadith : « Le Prophète ﷺ a lié la perfection de la foi à celle du bon comportement ».[2]

Le bon comportement est une œuvre pieuse qui augmente la foi. D'ailleurs, celui qui fait preuve d'un bon comportement atteint le rang des jeûneurs et des prieurs de nuit, comme le Messager d'Allah ﷺ a dit :

إِنَّ الْمُؤْمِنَ لَيُدْرِكُ بِحُسْنِ خُلُقِهِ دَرَجَةَ الصَّائِمِ الْقَائِمِ

« Le croyant atteint, par son bon comportement, le rang du jeûneur et de celui qui prie la nuit ».[3]

Après cette introduction qui démontre la place du comportement dans la religion et son lien avec la foi, il est important de s'arrêter sur quelques comportements déplorables allant à l'encontre de la perfection de la foi. Beaucoup n'y prêtent aucune attention et ignorent que leur foi s'en trouve affectée, ce qui les mène donc vers le péché. Il est possible de mettre en avant certains de ces phénomènes comme suit :

1. les défauts portant préjudice à la foi même ;
2. les dégâts de la langue sur la foi ;
3. les dégâts des écarts de conduite sur la foi.

1 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi'*, t.1, pp.266-267.
2 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.10, p.659.
3 Abû Dâwud, t.4, p.252 ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi'*, t.1, p.391.

Les défauts portant préjudice à la foi

L'islam exhorte à la pureté et à la purification du cœur, à ne pas porter de haine envers ses frères musulmans, tout en décrétant que cela mène au Paradis. C'est ce que rapporte Anas Ibn Mâlik ﵁ : « Nous étions assis avec le Messager d'Allah ﷺ lorsqu'il dit :

يَطْلُعُ عَلَيْكُمُ الآنَ رَجُلٌ مِنْ أَهْلِ الجَنَّةِ

"Vous allez apercevoir maintenant un homme des gens du Paradis". Apparut alors un homme des Ansâr, l'eau de ses ablutions ruisselant de sa barbe, tenant ses chaussures de la main gauche. Le lendemain, le Prophète ﷺ répéta la même chose et le même homme sortit à nouveau. Le troisième jour, le Prophète ﷺ répéta encore une fois la même phrase et le même homme sortit à nouveau tel qu'il était sorti la première fois. Lorsque le Prophète ﷺ partit, 'Abd Allah Ibn 'Amr Ibn al-'Âs suivit l'homme en question et lui dit : "Je me suis disputé avec mon père et j'ai juré de ne pas rentrer chez lui durant trois jours. Pourrais-tu m'héberger chez toi jusqu'à ce que passe ce laps de temps ?" L'homme accepta.

'Abd Allah raconta que durant les trois jours qu'il passa chez l'homme, il ne le vit pas prier la nuit, si ce n'est lorsqu'il se réveillait et changeait de côté dans son lit, il évoquait Allah et disait : "Allah est le plus Grand" jusqu'à ce qu'il se lève pour prier le *fajr*.

'Abd Allah dit : "Je ne l'ai jamais entendu dire que du bien. Lorsque les trois jours s'écoulèrent et que je faillis mépriser ses actions, je lui dis : "Ô serviteur d'Allah ! Il n'y avait ni colère ni rupture entre mon père et moi, mais j'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire à trois reprises : "Vous allez voir maintenant un homme des gens du Paradis" et c'est toi qui est sorti et est apparu à trois reprises. J'ai donc voulu loger chez toi afin de voir tes actions et te prendre comme exemple. Je ne t'ai pourtant pas vu accomplir beaucoup d'actions, qu'est-ce qui t'a donc amené à mériter ce qu'a

dit le Prophète ﷺ ?" Il répondit : "Il n'y a rien d'autre que ce que tu as vu". Lorsque je m'en allai, l'homme m'appela et déclara : "Il n'y a que ce tu as vu, si ce n'est que je ne ressens en moi, vis-à-vis des musulmans, aucune fourberie ni jalousie envers un bien qu'Allah a dispensé à l'un d'entre eux". 'Abd Allah dit alors : "C'est cela qui t'y a fait parvenir et dont nous ne sommes pas capables,," ».[1]

L'islam a mis en garde contre les comportements vils enfouis dans les cœurs malades tels que l'orgueil, la jalousie, la haine, la rancœur, l'avarice, la révolte contre le Destin et d'autres défauts qui peuvent mener en Enfer. Le Prophète ﷺ dit à propos de l'orgueil :

أَلاَ أُخْبِرُكُمْ بِأَهْلِ الجَنَّةِ؟ كُلُّ ضَعِيفٍ مُتَضَاعِفٍ لَوْ أَقْسَمَ عَلَى اللَّهِ لَأَبَرَّهُ، أَلاَ أُخْبِرُكُمْ بِأَهْلِ النَّارِ؟ كُلُّ عُتُلٍّ جَوَّاظٍ مُسْتَكْبِرٍ

« Ne vous informerais-je pas des gens du Paradis ? » Ils répondirent : « Si ». Il dit : « Tout faible méprisé qui, s'il jure par Allah, Il l'aide à remplir sa promesse ». Puis, il demanda : « Ne vous informerais-je pas des gens de l'Enfer ? » Ils dirent : « Si ». Le Prophète ﷺ déclara : « Toute personne rude, hautaine et orgueilleuse ».[2]

'Abd Allah Ibn Mas'ûd رضي الله عنه rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit :

لاَ يَدْخُلُ الجَنَّةَ مَنْ كَانَ فِي قَلْبِهِ مِثْقَالُ ذَرَّةٍ مِنْ كِبْرٍ

"N'entrera pas au Paradis celui qui a dans son cœur la moindre parcelle d'orgueil". Un homme dit alors : "L'homme aime avoir un bel habit et de belles sandales". Le Prophète ﷺ dit :

1 Rapporté par Ahmad dans le *Musnad*, t.3, p.166. Al-Haythamî déclare : « Les narrateurs d'Ahmad sont ceux du *Sahîh* ». Voir *Majma' al-Zawâ'id*, t.8, p.79.
2 Al-Bukhârî n°4918 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°7187, éditions al-Hadîth.

إِنَّ اللَّهَ جَمِيلٌ يُحِبُّ الجَمَالَ، الكِبْرُ بَطَرُ الحَقِّ وَغَمْطُ النَّاسِ

"Certes, Allah est Beau et aime la beauté. L'orgueil est le mépris de la vérité et le dédain des gens" ».[1]

Le Prophète ﷺ dit à propos de l'avidité :

وَاتَّقُوا الشُّحَّ، فَإِنَّ الشُّحَّ أَهْلَكَ مَنْ كَانَ قَبْلَكُمْ، حَمَلَهُمْ عَلَى أَنْ سَفَكُوا دِمَاءَهُمْ وَاسْتَحَلُّوا مَحَارِمَهُمْ

« Craignez l'avidité ! Car l'avidité a ruiné ceux qui vous ont précédés. Elle les a poussés à verser leur sang et à se permettre leurs interdits ».[2]

Le Messager d'Allah ﷺ dit aussi :

لاَ يَجْتَمِعُ غُبَارٌ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَدُخَانُ جَهَنَّمَ فِي جَوْفِ عَبْدٍ أَبَدًا، وَلاَ يَجْتَمِعُ الشُّحُّ وَالإِيمَانُ فِي قَلْبِ عَبْدٍ أَبَدًا

« La poussière du combat dans la voie d'Allah et la fumée de l'Enfer ne peuvent jamais se réunir en un serviteur. La cupidité et la foi ne peuvent jamais se rassembler dans le cœur du serviteur ».[3]

Le noble Messager ﷺ a considéré que l'orgueil était une cause de l'entrée en Enfer et de la privation du Paradis. Il a également démontré que la cupidité et la jalousie ne peuvent cœxister avec la foi.

Les hadiths allant en ce sens sont nombreux et indiquent que les qualités du cœur ont un lien étroit avec la foi. Faire preuve d'orgueil face à la vérité ou avec les autres est un signe indiquant la

1 *Sahîh Muslim*, t.1, n°265, éditions al-Hadîth.
2 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6576, éditions al-Hadîth.
3 Al-Nasâ'î ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi'*, t.2, p.1262.

faiblesse de la foi, car l'orgueil n'est pas un caractère des croyants. C'est plutôt une caractéristique d'Iblîs et de ses acolytes, les damnés. Allah déclare :

﴿ وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَٱسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ ٱلْكَٰفِرِينَ ﴾

﴾Et lorsque Nous dîmes aux Anges : « Prosternez-vous devant Âdam ! », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblîs qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles﴿ – *al-Baqara* : 34.

Allah dit également :

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ يُجَٰدِلُونَ فِىٓ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ بِغَيْرِ سُلْطَٰنٍ أَتَىٰهُمْ إِن فِى صُدُورِهِمْ إِلَّا كِبْرٌ مَّا هُم بِبَٰلِغِيهِ ۚ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ ﴾

﴾Ceux qui polémiquent sur les versets d'Allah sans qu'aucune preuve ne leur soit venue, n'ont dans la poitrine que de l'orgueil. Ils n'atteindront pas leur but. Implore donc la protection d'Allah !﴿ – *Ghâfir* : 56.

﴿ وَٱلَّذِينَ كَذَّبُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَٱسْتَكْبَرُوا۟ عَنْهَآ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلنَّارِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴾

﴾Et ceux qui traitent de mensonges Nos versets et s'en écartent avec orgueil sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement﴿ – *al-A'râf* : 36.

Dans un hadith authentique, l'Enfer lui-même a dit : « On m'a préféré pour les orgueilleux et les tyrans ».[1]

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°7173, éditions al-Hadîth.

À l'opposé, la modestie est une caractéristique des Prophètes et des véridiques. Le Messager ﷺ a d'ailleurs été décrit de la sorte : « Il ne dédaignait pas ni ne s'enorgueillissait d'accompagner le pauvre et le faible jusqu'à ce qu'ils aient eu ce qu'ils voulaient ».[1]

Les symptômes de la jalousie indiquent une foi faible, une croyance imparfaite, ainsi qu'un cœur malade. Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ a mentionné que la jalousie est une maladie des cœurs et des âmes et que la majorité des gens possèdent cette maladie. Il dit : « Quiconque trouve en lui de la jalousie envers autrui doit y remédier avec la crainte d'Allah et la patience. Il doit éprouver le dégoût d'un tel ressentiment.

Beaucoup de gens, assidus dans la religion, ne lèsent pas ceux envers qui ils éprouvent de la jalousie, mais en même temps, ils ne remplissent pas les droits qu'ils ont vis-à-vis d'eux. Ainsi, si quelqu'un dénigre une personne jalousée, ils ne prennent pas directement part à ce dénigrement, mais ils ne citeront pas non plus les qualités de cette dernière. De même, si quelqu'un la complimente, ils se tairont. Ceux-là sont condamnables d'avoir délaissé ce qu'il convenait de faire vis-à-vis de celui qui subit la jalousie même s'ils ne lui font pas directement subir d'injustice. Leur rétribution est que leurs droits seront bafoués, qu'ils ne bénéficieront pas toujours d'un traitement impartial et qu'ils ne seront pas secourus contre ceux qui sont injustes envers eux, tout comme ils ne l'ont pas fait pour celui qui était jalousé.

Celui qui fait subir une injustice par la parole ou les actes, est passible d'une sanction. Quant à celui qui craint Allah et patiente, il ne fait pas partie des injustes. Allah a fait en sorte que sa piété lui soit bénéfique ».[2]

1 Rapporté par al-Ṯabarânî. Al-Haythamî mentionne que la chaîne de transmission est fiable dans *Majma' al-Zawâ'id*, t.9, p.20.
2 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.10, p.125.

La foi diminue et la certitude faiblit en fonction de la jalousie, de l'irritation et de l'impatience ressenties face aux bienfaits d'Allah. L'avarice et l'attachement à ce monde sont autant d'indicateurs du manque de foi et constituent le chemin des gens de la perdition. Le cœur du croyant doit être pur, son tempérament modeste, satisfait du peu, ascète, craignant Allah scrupuleusement et enfin patient ; autant de qualités découlant de la foi. Il se préoccupe de sa pureté intérieure tout comme il se préoccupe de sa pureté extérieure, les deux formes de pureté étant exigées. Négliger l'une d'elle est un manquement.

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ a dit : « Allah a ordonné la pureté du cœur ainsi que celle du corps. Ces deux formes de pureté font partie de la religion. On trouve beaucoup de gens instruits en religion et d'autres versés dans l'adoration dont la seule préoccupation est la pureté du corps. Ils en arrivent même à faire plus que ce qui est indiqué, alors qu'ils délaissent la pureté du cœur décrétée par la religion, en tant qu'obligation ou recommandation. Ils ne comprennent de la pureté que le premier aspect.

On trouve également beaucoup de soufis et d'ascètes dont le seul souci se limite à la pureté du cœur, à un tel point qu'ils en font plus que ce qui est légiféré alors qu'ils délaissent la pureté du corps, instituée de manière obligatoire ou recommandée.

La première catégorie tombe dans l'obsession blâmable, menant à utiliser de grandes quantités d'eau, à considérer impur ce qui ne l'est pas et à s'éloigner de ce dont l'éloignement n'est pas indiqué, alors que leurs cœurs sont pleins de jalousie, d'orgueil et de haine vis-à-vis de leurs frères. Ils ressemblent aux juifs de manière évidente.

La seconde catégorie penche vers l'insouciance et exagère dans la purification intérieure à un tel point qu'ils considèrent l'igno-

rance du mal – chose qu'il convient normalement de connaître et d'éviter – comme une paix intérieure. Ils ne font pas la distinction entre un cœur purifié de la volonté de faire le mal et un cœur exempt de la connaissance de ce mal. Connaître le mal est un principe exigé ».[1]

1 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.1, pp.15-16.

Les dégâts de la langue sur la foi

L'islam a mis en garde ses fidèles contre le danger de la langue et a démontré ses dégâts tout en poussant soit à utiliser sa langue dans le bien, soit à se taire. Le Prophète ﷺ a informé Mu'âdh Ibn Jabal ﷺ que tout repose sur le fait de tenir sa langue. Mu'âdh lui demanda : « Serons-nous jugés sur ce que l'on dit, ô Messager d'Allah ? » Le Prophète ﷺ répondit :

ثَكِلَتْكَ أُمُّكَ يَا مُعَاذُ! وَهَلْ يَكُبُّ النَّاسَ فِي النَّارِ عَلَى وُجُوهِهِمْ أَوْ عَلَى مَنَاخِرِهِمْ إِلاَّ حَصَائِدُ أَلْسِنَتِهِمْ

« Que ta mère te perde, ô Mu'âdh ! Les gens ne seront-ils précipités en Enfer sur leurs visages ou leur nez si ce n'est à cause de ce qu'a récolté leur langue ? »[1]

Les dégâts de la langue précipitent les gens en Enfer tout comme la préservation de la langue de toute mauvaise parole est un moyen d'accéder au Paradis. Le Prophète ﷺ a dit :

مَنْ يَضْمَنُ لِي مَا بَيْنَ لِحْيَيْهِ وَمَا بَيْنَ رِجْلَيْهِ أَضْمَنُ لَهُ الجَنَّةَ

« Celui qui me garantit ce qu'il a entre ses mâchoires et entre ses jambes, je lui garantis le Paradis ».[2]

Le Messager ﷺ a instauré une règle sublime :

مَنْ كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَاليَوْمِ الآخِرِ فَلْيَقُلْ خَيْرًا أَوْ لِيَصْمُتْ

« Que celui qui croit en Allah et au Jour Dernier dise du bien ou qu'il se taise ! »[3]

Il a relié la parole à la croyance en Allah et au Jour Dernier. Le musulman doit dire du bien qu'il récoltera ou ne pas dire de mal et de futilités et sortir indemne. Le bien englobe l'évocation,

1 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.2 p.329.
2 Rapporté par al-Bukhârî.
3 Idem.

le conseil, l'appel au bien, la mise en garde contre le mal, etc. Le silence indiqué dans le hadith est en rapport à ce qui nuit à la religion ou qui n'est d'aucune utilité comme le mensonge, l'insulte, la vulgarité, la futilité, etc.

En observant la situation des musulmans, on constate que nombreux sont les cas qui vont à l'opposé de ces recommandations prophétiques. Prenons l'exemple du mensonge. On entend tous les jours des choses étonnantes à ce propos. Tel vendeur écoule sa marchandise en prêtant des serments mensongers, en trichant, en usurpant... Tel acheteur prétend avoir trouvé une marchandise à un moindre prix ailleurs. Tel employé administratif est passé maître dans l'art de renvoyer les gens et de postposer leurs affaires en faisant de fausses promesses, des menaces grossières ou en prétextant de faux contretemps. Mais lorsqu'on prouve ses contradictions ou ses abus en évoquant des cas similaires, il ne trouve aucune réponse convaincante, il clôt la discussion et fuit.

Celui qui a une requête ne se contente pas simplement de la présenter à un fonctionnaire en toute franchise, sincérité et clarté. Au plus profond de lui, il se dit que sa demande ne sera acceptée que s'il exagère dans la description de sa situation et ment dans ses propos. Il y a également celui qui bâcle son travail sans avoir le courage de reconnaître son erreur et de se repentir de son péché et de ses manquements. Au contraire, il avance des excuses mensongères qui légitiment sa négligence et éloignent de lui tout blâme.

On trouve aussi des parents qui poussent leurs enfants à être honnêtes, alors qu'eux-mêmes pratiquent avec eux le mensonge et les éduquent dans cette voie. Le père dit à son fils de répondre à celui qui frappe à la porte : « Mon père n'est pas présent à la maison ». La mère promet à sa fille un cadeau, mais ne tient pas sa promesse. Les enfants sont donc habitués au mensonge.

Combien d'informations mensongères sont émises par les médias en vue de créer la sensation et d'augmenter l'audimat ! Il y a encore celui qui vante ou critique en mentant, qui n'a pour seul objectif et principe que la poursuite de son intérêt personnel. C'est le profit matériel qui le guide, l'argent est son carburant. Sa plume et sa parole sont à la solde du plus offrant, il se fait l'écho et le porte-parole de celui qui le paie le plus. Il n'est pas stable et passe d'un point de vue à un autre, il est de mauvaise intention et a un mauvais fond.

Les exemples pour illustrer ces phénomènes sont très nombreux. Il est surprenant de constater que personne ne tolère d'être taxé de menteur, alors qu'il ment et sait que ceux qui l'écoutent savent qu'il ment ; il se peut même qu'il les force à le croire par n'importe quel moyen.

Cette vile caractéristique est devenue courante, beaucoup y sont favorables et n'en sont plus répugnés. On peut même trouver certains se vanter d'avoir été capables de s'octroyer quelque chose par le mensonge. Ils se considèrent intelligents pour cela. Beaucoup de gens ne font plus confiance à la parole des autres, si ce n'est après vérification et examen.

Tous ceux-là n'ont pas pris conscience que ces mensonges portent atteinte à la croyance et vont à l'encontre de la foi. Abû Bakr al-Ṣiddîq ﵁ dit en effet :

الكَذِبُ يُجَانِبُ الإِيمَانَ

« Le mensonge ne s'accorde pas à la foi ».[1]

En outre, le mensonge est une des branches de l'hypocrisie, comme le souligne le Prophète ﷺ :

1 Rapporté par al-Bayhaqî avec une chaîne de transmission authentique. Ibn Ḥajar établit que ce texte est *mawqûf* (ne remonte pas au Prophète ﷺ), voir *Fatḥ al-Bârî*, t.10, p.508.

آيَةُ الْمُنَافِقِ ثَلاَثٌ: إِذَا حَدَّثَ كَذِبَ، وَإِذَا وَعَدَ أَخْلَفَ، وَإِذَا ائْتُمِنَ خَانَ

« Les signes de l'hypocrite sont au nombre de trois : lorsqu'il parle il ment ; lorsqu'il promet, il ne tient pas sa promesse ; lorsqu'on lui confie un dépôt, il trahit [la confiance] ».[1]

Ces personnes ont également oublié que le mensonge les guide vers la turpitude et que celle-ci mène en Enfer, alors que tout le bien se trouve dans la vérité, même si elle est, par moments, amère pour certains. Son issue est toujours heureuse et la destination est le Paradis, comme l'affirme le Messager d'Allah ﷺ :

إِنَّ الصِّدْقَ يَهْدِي إِلَى البِرِّ، وَإِنَّ البِرَّ يَهْدِي إِلَى الجَنَّةِ، وَإِنَّ الرَّجُلَ لَيَصْدُقُ حَتَّى يُكْتَبَ عِنْدَ اللَّهِ صِدِّيقًا، وَإِنَّ الكَذِبَ يَهْدِي إِلَى الفُجُورِ وَإِنَّ الفُجُورَ يَهْدِي إِلَى النَّارِ، وَإِنَّ الرَّجُلَ لَيَكْذِبُ حَتَّى يُكْتَبَ عِنْدَ اللَّهِ كَذَّابًا

« La véracité conduit à la bienfaisance et la bienfaisance conduit au Paradis. Et l'homme demeure véridique jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès d'Allah comme un véridique. Le mensonge conduit à la perversion et la perversion conduit à l'Enfer. Et l'homme ment jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès d'Allah comme un menteur ».[2]

Proférer des insultes, maudire, parler vulgairement, constituent des exemples de dégâts des mots portant préjudice à la foi. Certains faibles d'esprit couvrent de malédictions et de viles paroles

1 Al-Bukhârî.
2 Al-Bukhârî n°6094 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°6637, éditions al-Hadîth.

leurs associés quand il n'y a plus d'entente entre eux. On remarque même que certains d'entre eux ont transmis ce vil comportement à leurs enfants qui insultent leurs camarades et leurs parents. Or, le Messager d'Allah ﷺ a dit :

لاَ يَنْبَغِي لِصِدِّيقٍ أَنْ يَكُونَ لَعَّانًا

« Il n'appartient pas à un véridique d'être maudisseur ».[1]

لاَ يَكُونُ اللَّعَّانُونَ شُفَعَاءَ وَلاَ شُهَدَاءَ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

« Les maudisseurs invétérés ne seront ni témoins ni intercesseurs le Jour de la Résurrection ».[2]

N'ont-ils pas entendu l'histoire de la femme qui a maudit sa chamelle ? 'Imrân Ibn Husayn ﷺ raconte : « Tandis que le Messager d'Allah ﷺ était dans un de ses voyages, il y avait une femme des Ansâr sur une chamelle. Celle-ci ralentit le pas et la femme la maudit. Le Messager d'Allah ﷺ l'entendit et dit : "Prenez ce qu'il y a sur elle et laissez-la, car elle est maudite !" »

'Imrân ajoute : « Il me semble encore voir la chamelle marcher parmi les gens sans que personne ne lui prête attention ».[3]

Que dire de ceux qui maudissent leurs compagnons ou leurs enfants ? La vulgarité indique que la foi est faible. Certains décrivent ce qui relève du privé ou de l'intimité et évoquent ce qui met dans la gêne ou l'embarras. Le pire est qu'ils considèrent cela comme un acte de virilité et de force de caractère. Ces présomptueux ne savent pas que cela ne fait pas partie de la voie de notre cher Prophète ﷺ ni de l'attitude des hommes pudiques et croyants, ceux qui préservent

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6608, éditions al-Hadîth.
2 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6612, éditions al-Hadîth.
3 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6604, éditions al-Hadîth.

leurs langues de toute parole vile, non pas par faiblesse, mais pour protéger leur foi et par pudeur envers leur Seigneur ﷻ, mettant en application la parole du Messager ﷺ :

لَيْسَ الْمُؤْمِنُ بِاللَّعَّانِ، وَلاَ الطَّعَّانِ، وَلاَ الفَاحِشِ، وَلاَ البَذِيءِ

« Le croyant n'est ni maudisseur, ni dénigreur, ni grossier, ni obscène ».[1]

De tels hommes ont suivi la voie du Prophète ﷺ, car les Compagnons l'ont décrit ainsi : « Il n'était ni insulteur, ni obscène, ni maudisseur » et « Il n'était pas vulgaire ni obscène ».[2]

Le Prophète ﷺ était comme le rapporte Abû Sa'îd al-Khudrî رضي الله عنه : « Plus pudique qu'une vierge dans son gynécée ; lorsqu'il voyait une chose qu'il n'approuvait pas, nous le voyions sur son visage ».[3]

L'obscénité est contraire à la pudeur qui fait partie de la foi. Le Prophète ﷺ passa près d'un homme qui réprimandait son frère par rapport à sa pudeur et dit : « Tu es gêné à un tel point que cela te fait du mal ». Le Messager ﷺ intervint alors :

دَعْهُ، فَإِنَّ الحَيَاءَ مِنَ الإِيمَانِ

« Laisse-le, car la pudeur fait partie de la foi ! »[4]

Par pudeur, nous n'entendons pas la faiblesse et l'humiliation, mais bien la pudeur religieuse qui est une qualité poussant à faire le bien et à abandonner l'innommable, qui n'empêche pas de donner à tout un chacun son droit.

On constate que certains musulmans appliquent scrupuleusement les piliers de l'islam et même certains actes recomman-

1 Rapporté par Ahmad et al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.2, p.189.
2 Al-Bukhârî.
3 Al-Bukhârî.
4 Al-Bukhârî.

dés alors que leur langue tranche leurs frères musulmans par la calomnie ou la zizanie. C'est comme s'ils n'avaient jamais entendu la parole d'Allah :

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱجْتَنِبُوا۟ كَثِيرًا مِّنَ ٱلظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ ٱلظَّنِّ إِثْمٌ ۖ وَلَا تَجَسَّسُوا۟ وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا ۚ أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ ﴾

﴿Ô vous qui avez cru ! Évitez de trop conjecturer [sur autrui], car une partie des conjectures est péché ! Et n'espionnez pas et ne médisez pas les uns des autres ! L'un d'entre vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? Vous en aurez horreur. Et craignez Allah ! Car Allah est Grand Accueillant au repentir, très Miséricordieux﴾ – *al-Hujurât* : 12.

Le Messager ﷺ a dit :

لاَ يَدْخُلُ الجَنَّةَ نَمَّامٌ

« Aucun calomniateur n'entrera au Paradis ! »[1]

الْمُسْلِمُ مَنْ سَلِمَ الْمُسْلِمُونَ مِنْ لِسَانِهِ وَيَدِهِ

« Le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main ».[2]

Il se peut qu'il dise une parole qui le précipite en Enfer, car le Messager ﷺ a dit :

إِنَّ الْعَبْدَ لَيَتَكَلَّمُ بِالْكَلِمَةِ مَا يَتَبَيَّنُ مَا فِيهَا، يَهْوِي بِهَا فِي النَّارِ أَبْعَدَ مَا بَيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ

1 *Sahîh Muslim*, t.1, n°290, éditions al-Hadîth.
2 Al-Bukhârî.

« Il arrive que le serviteur prononce une parole sans se rendre compte de ce qu'elle contient et qu'elle le précipite en Enfer plus profondément que ce qu'il y a entre l'Orient et l'Occident ».[1]

Les exemples des dégâts de la langue sont très nombreux, l'objectif ici étant de mettre le doigt sur leur impact sur la foi du musulman. Les textes cités précédemment mettent clairement en évidence que le mensonge, l'anathème, la zizanie, conduisent en Enfer et à l'hypocrisie. Ces défauts entachent la croyance et constituent le signe que la foi et la piété sont faibles.

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°7482, éditions al-Hadîth.

Les dégâts des écarts de conduite

Le principe est de traiter les autres comme on aimerait être traité et la règle de la foi est d'aimer pour son frère ce qu'on aime pour soi-même. Le Prophète ﷺ a dit :

لاَ يُؤْمِنُ أَحَدُكُمْ حَتَّى يُحِبَّ لِأَخِيهِ مَا يُحِبُّ لِنَفْسِهِ

« Aucun de vous ne croit véritablement jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même ».[1]

À mesure que la foi du musulman se renforce, son lien avec ses frères musulmans, partout à travers le monde, se renforce également, ses sentiments pour eux deviennent plus forts. Il est heureux quand ses frères bénéficient d'un bienfait et il est affligé quand ils sont frappés d'un malheur. Il s'empresse d'alléger leur affliction, de satisfaire leurs besoins, d'apaiser leur tristesse et de défendre leur honneur, car les croyants sont à l'image d'un seul corps, comme le souligne le Messager d'Allah ﷺ :

المُؤْمِنُ لِلْمُؤْمِنِ كَالبُنْيَانِ يَشُدُّ بَعْضُهُ بَعْضًا

« Le croyant par rapport au croyant est tel un édifice dont les éléments se soutiennent les uns les autres ».[2]

Le Prophète ﷺ a dit également :

مَثَلُ المُؤْمِنِينَ فِي تَوَادِّهِمْ وَتَرَاحُمِهِمْ وَتَعَاطُفِهِمْ مَثَلُ الجَسَدِ، إِذَا اشْتَكَى مِنْهُ عُضْوٌ تَدَاعَى لَهُ سَائِرُ الجَسَدِ بِالسَّهَرِ وَالحُمَّى

« L'exemple des croyants dans leur amour, leur miséricorde et leur affection mutuels est celui du corps. Si un de ses membres souffre, tout le corps y répond par la veillée et la fièvre ».[3]

1 Al-Bukhârî.
2 Al-Bukhârî n°481 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°6585, éditions al-Hadîth.
3 Al-Bukhârî n°6011 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°6586, éditions al-Hadîth.

Ne pas éprouver de sentiments pour ses frères musulmans et être indifférent à leur sort sont des signes indiquant la faiblesse de la foi et l'éloignement de l'islam. Certains ne sont pas peinés par l'ignorance dans laquelle baignent beaucoup de musulmans ni par leur pauvreté et leur retard dans différents domaines. Ils ne s'emploient pas à instruire leurs frères ni n'encouragent à nourrir les pauvres comme si cela ne les regardait pas, leur seule et unique préoccupation étant leur bien-être, leurs désirs et la réalisation de leurs intérêts personnels.

Au sujet la parole d'Allah ﷻ:

﴿ وَإِنَّ مِنكُمْ لَمَن لَّيُبَطِّئَنَّ فَإِنْ أَصَٰبَتْكُم مُّصِيبَةٌ قَالَ قَدْ أَنْعَمَ ٱللَّهُ عَلَيَّ إِذْ لَمْ أَكُن مَّعَهُمْ شَهِيدًا ﴿٧٢﴾ وَلَئِنْ أَصَٰبَكُمْ فَضْلٌ مِّنَ ٱللَّهِ لَيَقُولَنَّ كَأَن لَّمْ تَكُنۢ بَيْنَكُمْ وَبَيْنَهُۥ مَوَدَّةٌ يَٰلَيْتَنِي كُنتُ مَعَهُمْ فَأَفُوزَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴾

﴾Parmi vous, il y aura certes quelqu'un qui tardera [à aller au combat] et qui, si un malheur vous atteint, dira: « Certes, Allah m'a fait une faveur en ce que je ne me suis pas trouvé en leur compagnie ». Et si c'est une grâce qui vous atteint de la part d'Allah, il se mettra, certes, à dire, comme s'il n'y avait pas d'affection entre vous et lui: « Quel dommage! Si j'avais été avec eux, j'aurais alors acquis un gain énorme » ﴿[1], le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya رحمه الله dit:

« Ceux qui tardent à faire du bien n'aiment pas pour leurs frères croyants ce qu'ils aiment pour eux-mêmes. Au contraire, si un malheur les touche, ils s'en réjouissent et s'ils sont comblés

1 Coran, al-Nisâ': 72-73.

d'un bienfait, ils s'en attristent et voudraient avoir leur part. Ils ne sont contents que lorsqu'ils s'approprient un bien de ce monde ou quand un mal leur est évité, car ils n'aiment pas Allah ﷻ, Son Messager ﷺ et l'au-delà. Si c'était le cas, ils auraient aimé leurs frères et les bienfaits divins qui leur parviennent, et les malheurs qui les touchent les auraient peinés. En effet, celui qui ne se réjouit pas de ce qui réjouit les croyants et qui n'est pas affligé par ce qui les afflige, ne fait pas partie d'eux ».[1]

Chaque fois que les sentiments du musulman vis-à-vis de ses frères se renforcent, sa foi augmente et se fortifie. L'inverse est également vrai. Nourrir les pauvres et saluer les gens sont des caractéristiques de la foi. En effet, un homme demanda au Prophète ﷺ quel est le meilleur acte en islam. Le Messager ﷺ répondit :

تُطْعِمُ الطَّعَامَ وَتَقْرَأُ السَّلاَمَ عَلَى مَنْ عَرَفْتَ وَمَنْ لَمْ تَعْرِفْ

« Nourrir les nécessiteux et saluer ceux que l'on connaît comme ceux que l'on ne connaît pas ».[2]

Le Messager d'Allah ﷺ dit aussi :

لاَ تَدْخُلُونَ الجَنَّةَ حَتَّى تُؤْمِنُوا، وَلاَ تُؤْمِنُوا حَتَّى تَحَابُّوا، أَوَلاَ أَدُلُّكُمْ عَلَى شَيْءٍ إِذَا فَعَلْتُمُوهُ تَحَابَبْتُمْ؟ أَفْشُوا السَّلاَمَ بَيْنَكُمْ

« Vous n'entrerez au Paradis que lorsque vous croirez et vous ne croirez que lorsque vous vous aimerez. Ne vous indiquerais-je pas un acte dont la pratique vous permettra de vous aimer les uns les autres ? Transmettez le salut entre vous ! »[3]

1 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.10, p.128.
2 Al-Bukhârî n°12 et *Sahîh Muslim*, t.1, n°160, éditions al-Hadîth.
3 *Sahîh Muslim*, t.1, n°194, éditions al-Hadîth.

Le Messager d'Allah ﷺ dit :

لاَ تَحْقِرَنَّ مِنَ الْمَعْرُوفِ شَيْئًا وَلَوْ أَنْ تَلْقَى أَخَاكَ بِوَجْهٍ طَلْقٍ

« Ne méprise rien du convenable, ne serait-ce que rencontrer ton frère avec un visage aimable ! »[1]

Abû Hurayra ﵁ décrit le Messager d'Allah ﷺ en disant : « Lorsqu'une personne le prenait par la main, il ne retirait jamais sa main jusqu'à ce que l'autre relâche la sienne et lorsque quelqu'un lui serrait la main, il lui donnait le visage et ne le détournait que lorsqu'il avait terminé sa discussion »[2]

Jâbir ﵁ dit : « Lorsque le Messager d'Allah ﷺ recevait la révélation ou exhortait, il ressemblait à l'homme avertissant son peuple de l'imminence du châtiment. Ce moment passé, il redevenait l'homme le plus serein, le plus souriant et le plus avenant ».[3]

Le bon conseil qu'il faut prodiguer à chaque musulman est aussi une partie intégrante de la foi, chose que souligne Jâbir Ibn 'Abd Allah ﵁ : « J'ai prêté serment d'allégeance au Prophète ﷺ avec comme clause l'accomplissement de la prière, l'acquittement de la *zakât* et l'octroi du bon conseil à chaque musulman ».[4]

Le Prophète ﷺ dit :

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6690, éditions al-Hadîth.
2 Al-Haythamî dit dans *Majma' al-Zawâ'id*, t.9, p.15 : « Rapporté par al-Bazzâr et al-Tabarânî dans *al-Awsat* ; sa chaîne de transmission est fiable ».
3 Al-Haythamî dit dans *Majma' al-Zawâ'id*, t.9, p.17 : « Rapporté par al-Bazzâr et sa chaîne de transmission est fiable ».
4 Al-Bukhârî.

الْمُسْلِمُ أَخُو الْمُسْلِمِ لاَ يَظْلِمُهُ وَلاَ يُسْلِمُهُ، مَنْ كَانَ فِي حَاجَةِ أَخِيهِ، كَانَ اللَّهُ فِي حَاجَتِهِ، وَمَنْ فَرَّجَ عَنْ مُسْلِمٍ كُرْبَةً فَرَّجَ اللَّهُ عَنْهُ بِهَا كُرْبَةً مِنْ كُرَبِ يَوْمِ الْقِيَامَةِ، وَمَنْ سَتَرَ مُسْلِمًا سَتَرَهُ اللَّهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ

« Le musulman est le frère du musulman. Il ne le lèse pas ni ne l'abandonne. Quiconque aide son frère à satisfaire son besoin, Allah l'aidera à satisfaire le sien. Quiconque soulage un musulman d'un souci, Allah le soulagera d'un des soucis du Jour de la Résurrection. Quiconque couvre [les défauts] d'un musulman, Allah le couvrira le Jour de la Résurrection » [1]

Ordonner le convenable et interdire le blâmable relèvent du comportement des croyants. Le Messager d'Allah ﷺ dit :

مَنْ رَأَى مِنْكُمْ مُنْكَرًا فَلْيُغَيِّرْهُ بِيَدِهِ، فَإِنْ لَمْ يَسْتَطِعْ فَبِلِسَانِهِ، فَإِنْ لَمْ يَسْتَطِعْ فَبِقَلْبِهِ، وَذَلِكَ أَضْعَفُ الإِيمَانِ

« Celui d'entre vous qui voit une action blâmable, qu'il la change avec sa main ; s'il n'en est pas capable, avec sa langue ; s'il n'en est pas capable, avec son cœur, et c'est là le plus faible [degré de la] foi ! » [2]

La foi implique aussi d'aider les veuves et les nécessiteux, comme dit le Prophète ﷺ :

السَّاعِي عَلَى الأَرْمَلَةِ وَالمِسْكِينِ كَالمُجَاهِدِ فِي سَبِيلِ اللَّهِ

« Celui qui entretient la veuve et le pauvre est comme le combattant dans la voie d'Allah ».

Le narrateur ajoute : « Je crois qu'il a dit aussi :

1 Al-Bukhârî n°2442 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°6578, éditions al-Hadîth.
2 *Sahîh Muslim*, t.1 n°177, éditions al-Hadîth.

وَكَالقَائِمِ لاَ يَفْتُرُ، وَكَالصَّائِمِ لاَ يَفْطُرُ

« ...et comme celui qui prie la nuit sans se lasser et comme le jeûneur qui ne mange point ».[1]

La foi incite également à retarder l'échéance de l'endetté ou à lui supprimer sa dette, comme dit le Messager d'Allah ﷺ :

مَنْ أَنْظَرَ مُعْسِرًا أَوْ وَضَعَ عَنْهُ أَظَلَّهُ اللَّهُ فِي ظِلِّهِ

« Celui qui accorde un délai à une personne en difficulté ou efface sa dette, Allah le couvrira de Son ombre ».[2]

Il y a aussi dépenser pour le bien, retenir sa colère, pardonner aux gens, comme le dit Allah ﷻ :

﴿ وَسَارِعُوٓاْ إِلَىٰ مَغۡفِرَةٖ مِّن رَّبِّكُمۡ وَجَنَّةٍ عَرۡضُهَا ٱلسَّمَٰوَٰتُ وَٱلۡأَرۡضُ أُعِدَّتۡ لِلۡمُتَّقِينَ ١٣٣ ٱلَّذِينَ يُنفِقُونَ فِي ٱلسَّرَّآءِ وَٱلضَّرَّآءِ وَٱلۡكَٰظِمِينَ ٱلۡغَيۡظَ وَٱلۡعَافِينَ عَنِ ٱلنَّاسِۗ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ﴾

﴿Et concourez au pardon de Votre Seigneur et à un Jardin large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui, car Allah aime les bienfaisants﴾ – *Âl 'Imrân* : 133-134.

Tous ces textes nous montrent à quel point ces caractéristiques nobles sont liées à l'islam et à la foi. Elles sont considérées comme

1 Al-Bukhârî n°5353 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°7468, éditions al-Hadîth.
2 *Sahîh Muslim*, t.6, n°7512, éditions al-Hadîth.

de bonnes œuvres et sont comparées au djihad, au jeûne et à la prière. Elles permettent d'entrer au Paradis et apportent le bonheur ici-bas et dans l'au-delà.

Malgré tout cela, on voit des musulmans les négliger. Ainsi, certains ne nourrissent pas les pauvres. Plus que cela, il se peut qu'ils mettent des bâtons dans les roues de ceux qui sont désireux d'accomplir de tels actes et les découragent de dépenser dans le bien. Ils ne propagent pas le salut et s'enorgueillissent parfois au point de ne pas saluer ceux qu'ils connaissent, ils attendent des autres qu'ils les saluent en premier. Ils ne saluent en premier que pour leurs intérêts personnels. D'autres sont même avares de sourires, ils n'offrent de sourire qu'à celui qu'ils connaissent ou à celui de qui ils espèrent tirer un profit matériel.

Certaines personnes rechignent à s'occuper des veuves et des pauvres et à subvenir à leurs besoins. Elles conseillent peut-être même aux autres de les renvoyer et de fermer leurs portes devant eux pour ne pas être dérangés. Certains ne conseillent pas leurs frères musulmans. Pour eux, le conseil est une intrusion dans les affaires d'autrui. C'est parce qu'ils ne ressentent pas les sentiments de fraternité qui font des croyants un seul bloc et un seul corps. Ils ne se rendent pas compte que ce qui préoccupe leurs frères devrait les préoccuper également.

Le visage de certains musulmans ne rougit pas de colère et leurs cœurs ne vibrent pas face à la propagation du mal et il ne leur passe pas par l'esprit de réformer ou de corriger ce qui ne va pas. Beaucoup de gens négligent d'appliquer de nombreuses bienséances d'éthique et de morale.

À ce propos, n'oublions pas de souligner le comportement d'excellence qu'il convient d'adopter dans les relations envers les épouses et la famille. L'islam enjoint la bonté dans les relations familiales et conjugales. En effet, le Prophète ﷺ dit :

أَكْمَلُ الْمُؤْمِنِينَ إِيمَانًا أَحْسَنُهُمْ خُلُقًا، وَخِيَارُكُمْ خِيَارُكُمْ لِنِسَائِهِمْ

« Le croyant dont la foi est la plus parfaite est celui dont le comportement est le meilleur. Et les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs avec leurs épouses ».[1]

L'islam lie l'excellence de la foi aux bonnes relations conjugales. Donc, celui qui est doux avec son épouse est meilleur que celui qui ne l'est pas et être mauvais dans ses relations avec sa femme est une preuve de la faiblesse de la foi. On trouve des résidus de la *jâhiliyya* chez certains qui estiment que la virilité consiste à annihiler la personnalité de la femme, à la léser dans ses droits et à mépriser de l'aider dans certaines tâches. Les responsables d'une telle attitude ignorent que le Messager d'Allah ﷺ a blâmé ceux qui sont rudes avec leurs femmes et a encouragé les bonnes relations :

خَيْرُكُمْ خَيْرُكُمْ لِأَهْلِهِ وَأَنَا خَيْرُكُمْ لِأَهْلِهِ

« Le meilleur d'entre vous est le meilleur avec son épouse et moi je suis le meilleur d'entre vous avec mon épouse ».[2]

Al-Aswad raconte : « Je questionnai 'Âisha sur ce que faisait le Prophète ﷺ dans son foyer. Elle me répondit : "Il était au service de sa famille et lorsque venait le temps de la prière, il s'y rendait" ».[3]

Dans un autre hadith, 'Âisha رضي الله عنها explique qu'il réparait ses souliers et rapiéçait son vêtement.[4]

1 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t. 1, pp.266-267.
2 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.3, p.244.
3 Al-Bukhârî.
4 Ahmad.

L'imam Ibn al-Qayyim ﷺ dit : « Le Prophète ﷺ a fait la course à pieds, pratiqué la lutte, réparé ses souliers et rapiécé ses vêtement de sa main. Il a également trait sa chèvre et servi sa famille ».[1]

De même que les textes recommandent la bienfaisance envers les autres, ils ont également insisté sur le fait de s'abstenir de toute nuisance à leur égard. Le Prophète ﷺ dit :

وَاللَّهِ! لاَ يُؤْمِنُ، وَاللَّهِ! لاَ يُؤْمِنُ، وَاللَّهِ! لاَ يُؤْمِنُ

« Je jure par Allah qu'il n'a pas la foi ! Je jure par Allah qu'il n'a pas la foi ! Je jure par Allah qu'il n'a pas la foi ! » Des Compagnons lui demandèrent : « Qui, ô Messager d'Allah ? » Il répondit :

الَّذِي لاَ يَأْمَنُ جَارُهُ بَوَائِقَهُ

« Celui dont le voisin n'est pas à l'abri de ses nuisances ».[2]

Le Messager d'Allah ﷺ dit :

مَنْ كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَاليَوْمِ الآخِرِ فَلاَ يُؤْذِ جَارَهُ، وَمَنْ كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَاليَوْمِ الآخِرِ فَلْيُكْرِمْ ضَيْفَهُ، وَمَنْ كَانَ يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَاليَوْمِ الآخِرِ فَلْيَقُلْ خَيْرًا أَوْ لِيَصْمُتْ

« Que celui qui croit en Allah et au Jour Dernier ne nuise pas à son voisin ! Que celui qui croit en Allah et au Jour Dernier honore son hôte et que celui qui croit en Allah et au Jour Dernier dise du bien ou se taise ! »[3]

Être bienfaisant envers le voisin et s'abstenir de l'importuner sont des preuves de la foi, tout comme lui porter atteinte est un

1 *Zâd al-Ma'âd*, t.1, p.164.
2 Al-Bukhârî.
3 Idem.

signe de la faiblesse de celle-ci. À ce même titre, honorer l'invité en recherchant l'agrément d'Allah est une caractéristique des partisans de la foi. Le croyant fait bon accueil à son hôte en recherchant la récompense d'Allah ﷻ, non pas par ostentation ni dans le but de s'exhiber. Ce bon accueil, comme il peut se traduire par le repas, se traduit aussi par la douceur dans la parole, le visage souriant. Il s'agit également de supporter ce que l'invité peut éventuellement provoquer comme gêne pour le propriétaire des lieux.

L'érudit Ibn Hajar رحمه الله dit : « L'injonction d'honorer l'invité diffère d'un individu à un autre et d'une situation à une autre. Il se peut que ce soit tantôt une obligation individuelle, tantôt une obligation communautaire, ou encore juste un acte recommandé. Mais dans tous les cas, cela fait partie du bon comportement ».[1]

Passons à présent aux interdits dont les croyants doivent se prémunir. Le Prophète ﷺ a dit :

إِيَّاكُمْ وَالظَّنَّ! فَإِنَّ الظَّنَّ أَكْذَبُ الحَدِيثِ، وَلاَ تَحَسَّسُوا وَلاَ تَجَسَّسُوا وَلاَ تَنَاجَشُوا وَلاَ تَحَاسَدُوا وَلاَ تَبَاغَضُوا وَلاَ تَدَابَرُوا وَكُونُوا عِبَادَ اللَّهِ إِخْوَانًا

« Gardez-vous de la conjecture ! Car la conjecture est le plus mensonger des discours. N'épiez pas, n'espionnez pas, n'entrez pas en concurrence, ne vous enviez pas, ne vous haïssez pas, ne vous tournez pas le dos mutuellement et soyez frères, serviteurs d'Allah ! »[2]

Il dit également :

1 *Fath al-Bârî*, t.10, p.446.
2 Al-Bukhârî n°5143 et *Sahîh Muslim*, t.6, n°6536, éditions al-Hadîth.

الْمُسْلِمُ أَخُو الْمُسْلِمِ، لاَ يَظْلِمُهُ، وَلاَ يَخْذُلُهُ، وَلاَ يَحْقِرُهُ، التَّقْوَى هَهُنَا - وَيَشِيرُ إِلَى صَدْرِهِ ثَلاَثَ مَرَّاتٍ - بِحَسْبِ امْرِئٍ مِنَ الشَّرِّ أَنْ يَحْقِرَ أَخَاهُ الْمُسْلِمَ، كُلُّ الْمُسْلِمِ عَلَى الْمُسْلِمِ حَرَامٌ، دَمُهُ وَمَالُهُ وَعِرْضُهُ

« Le musulman est le frère du musulman, il ne le lèse pas, ne l'abandonne pas et ne le méprise pas. La piété se trouve ici – il désigna sa poitrine à trois reprises. Il suffit à l'homme pour être mauvais de mépriser son frère musulman. Tout le musulman est sacré pour un musulman : son sang, ses biens et son honneur ».[1]

Le mauvais soupçon dans la manière de voir ses frères musulmans rentre-t-il dans le cadre des caractéristiques de la foi ? Que dire alors de celui qui espionne, hait, oppresse, trahit, ne secoure pas et méprise ? Méditons la parole du Messager d'Allah ﷺ : « Il suffit à l'homme pour être mauvais de mépriser son frère musulman » !

Le Prophète ﷺ a répété l'interdiction de mépriser le musulman après avoir pourtant dit une première fois : « ...et ne le méprise pas ». Il n'a fait cela que parce que ce vil comportement entraîne des conséquences néfastes dans la communauté musulmane. Malheureusement, certains musulmans méprisent leurs frères et se moquent d'eux en raison de leur différence de race ou de couleur ou de leur faible situation économique et sociale. Ils se rient d'eux et les critiquent comme s'ils n'avaient jamais entendu la parole d'Allah ﷻ :

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6541, éditions al-Hadîth.

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لَا يَسۡخَرۡ قَوۡمٞ مِّن قَوۡمٍ عَسَىٰٓ أَن يَكُونُواْ خَيۡرٗا مِّنۡهُمۡ وَلَا نِسَآءٞ مِّن نِّسَآءٍ عَسَىٰٓ أَن يَكُنَّ خَيۡرٗا مِّنۡهُنَّۖ وَلَا تَلۡمِزُوٓاْ أَنفُسَكُمۡ وَلَا تَنَابَزُواْ بِٱلۡأَلۡقَٰبِۖ بِئۡسَ ٱلِٱسۡمُ ٱلۡفُسُوقُ بَعۡدَ ٱلۡإِيمَٰنِۚ وَمَن لَّمۡ يَتُبۡ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴾

﴾ Ô vous qui avez cru ! Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe ! Ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes ! Celles-ci sont peut être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets [injurieux] ! Quel vilain mot que « perversion » lorsqu'on a déjà la foi. Et quiconque ne se repent pas, ceux-là sont les injustes ﴿ – *al-Hujurât* : 11.

C'est comme s'ils n'avaient jamais entendu cette parole du Très-Haut :

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنَّا خَلَقۡنَٰكُم مِّن ذَكَرٖ وَأُنثَىٰ وَجَعَلۡنَٰكُمۡ شُعُوبٗا وَقَبَآئِلَ لِتَعَارَفُوٓاْۚ إِنَّ أَكۡرَمَكُمۡ عِندَ ٱللَّهِ أَتۡقَىٰكُمۡۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٞ ﴾

﴾ Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous fassiez connaissance. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur ﴿ – *al-Hujurât* : 13.

Ils agissent aussi comme s'ils n'avaient jamais entendu la parole du Messager d'Allah ﷺ :

إِنَّ اللَّهَ لَا يَنْظُرُ إِلَى صُوَرِكُمْ وَأَمْوَالِكُمْ وَلَكِن يَنْظُرُ إِلَى قُلُوبِكُمْ وَأَعْمَالِكُمْ

« Certes, Allah ne regarde ni vos apparences ni vos biens, mais bel et bien vos cœurs et vos œuvres ».[1]

C'est comme s'ils feignaient ne pas connaître ces propos du Messager d'Allah ﷺ :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ، إِنَّ اللَّهَ قَدْ أَذْهَبَ عَنْكُمْ عُبِّيَّةَ الْجَاهِلِيَّةِ وَتَعَاظُمَهَا بِآبَائِهَا، فَالنَّاسُ رَجُلَانِ: رَجُلٌ بَرٌّ تَقِيٌّ كَرِيمٌ عَلَى اللَّهِ، وَفَاجِرٌ شَقِيٌّ هَيِّنٌ عَلَى اللَّهِ، وَالنَّاسُ بَنُو آدَمَ، وَخَلَقَ اللَّهُ آدَمَ مِنْ تُرَابٍ

« Ô gens ! Allah a mis un terme à l'orgueil de la *jâhiliyya* et l'arrogance tirée par l'évocation des ancêtres. Les gens sont de deux catégories : un homme bon, pieux, cher à Allah et un dévergondé malfaiteur qui ne vaut rien pour Allah. Les hommes sont les fils d'Âdam et Allah a créé Âdam de terre ».[2]

Il y a de quoi s'étonner quand on voit des gens biens et droits en qui il persiste malgré tout des résidus de la *jâhiliyya*. Mais cet étonnement a tôt fait de s'estomper lorsque l'on voit que le Prophète ﷺ a informé que ce défaut ne cessera d'être dans cette communauté :

أَرْبَعٌ فِي أُمَّتِي مِنْ أَمْرِ الجَاهِلِيَّةِ لاَ يَتْرُكُونَهُنَّ: الفَخْرُ فِي الأَحْسَابِ وَالطَّعْنُ فِي الأَنْسَابِ وَالاسْتِسْقَاءُ بِالنُّجُومِ وَالنِّيَاحَةُ

« Il est quatre pratiques de la *jâhiliyya* que ma communauté n'abandonnera pas : l'orgueil de la lignée, le dénigrement

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6543, éditions al-Hadîth.
2 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.3, p.108.

de la généalogie, la pluie attribuée aux étoiles et la lamentation ».[1]

Certains ignorants des sciences du hadith pensent que ce texte prouve que ces points cités sont permis, alors qu'il ne fait aucun doute qu'il s'agit de caractéristiques blâmables et interdites. Le fait qu'elles soient joints à la *jâhiliyya* suffit pour prouver leur condamnation.

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ dit en commentaire de ce hadith : « Sont visés de manière négative dans ce hadith ceux qui appellent à une caractéristique de la *jâhiliyya*. Le Prophète ﷺ a informé que certains traits de la *jâhiliyya* ne seraient pas abandonnées par tout le monde et que ceux qui ne l'abandonnent pas sont blâmables. Les pratiques païennes de la *jâhiliyya* sont condamnables. Il est bien connu que ce qui est mis en relation avec la *jâhiliyya* est considéré comme répréhensible ».[2]

Bon nombre de musulmans sont négligents dans leurs relations avec les autres. Il est regrettable de voir des musulmans prier, jeûner, s'acquitter de la *zakât*, etc. mais qui n'ont aucun scrupule à être injustes envers leurs frères en leur prenant leur argent ou en touchant à leur honneur. Telle est la faillite réelle.

Le Messager d'Allah ﷺ demanda :

أَتَدْرُونَ مَا الْمُفْلِسُ؟ قَالُوا: الْمُفْلِسُ فِينَا مَنْ لَا دِرْهَمَ لَهُ وَلَا مَتَاعَ، فَقَالَ: إِنَّ الْمُفْلِسَ مِنْ أُمَّتِي مَنْ يَأْتِي يَوْمَ الْقِيَامَةِ بِصَلَاةٍ وَصِيَامٍ وَزَكَاةٍ، وَيَأْتِي قَدْ شَتَمَ هَذَا، وَقَذَفَ هَذَا، وَأَكَلَ مَالَ هَذَا، وَسَفَكَ دَمَ هَذَا، وَضَرَبَ هَذَا، فَيُعْطَى هَذَا مِنْ حَسَنَاتِهِ وَهَذَا مِنْ حَسَنَاتِهِ، فَإِنْ فَنِيَتْ

1 *Sahîh Muslim*, t.2, n°2160, éditions al-Hadîth.
2 *Iqtidâ' al-Sirât al-Mustaqim*, t.1, pp.205-206.

حَسَنَاتُهُ قَبْلَ أَنْ يُقْضَى مَا عَلَيْهِ، أُخِذَ مِنْ خَطَايَاهُمْ فَطُرِحَتْ عَلَيْهِ، ثُمَّ طُرِحَ فِي النَّارِ

« Savez-vous qui est le failli ? » Les Compagnons répondirent : « Le failli parmi nous est celui qui n'a plus ni dirham ni bien ». Le Prophète ﷺ dit : « Le failli de ma communauté est celui qui viendra, le Jour de la Résurrection, avec des prières, des jeûnes et des *zakât*. Il viendra alors qu'il a insulté celui-ci, accusé celui-là, consommé les biens de celui-ci, versé le sang de tel et frappé tel autre. On donnera alors à celui-ci de ses bonnes actions et à celui-là de ses bonnes actions. Et si ses bonnes actions s'épuisent avant que son jugement soit terminé, on prendra de leurs péchés et on les jettera sur lui. Puis, il sera jeté en Enfer ».[1]

Le musulman pieux qui craint son Seigneur a peur que ses bonnes œuvres, grâce auxquelles il se croit peut-être à l'abri, ne s'envolent à cause de ses péchés et ses injustices, commis consciemment ou non. Il redoute ce Jour où son bilan lui sera dévoilé et où il prendra connaissance de son solde de bonnes et de mauvaises actions, le Jour où on lui dira :

﴿ ٱقْرَأْ كِتَٰبَكَ كَفَىٰ بِنَفْسِكَ ٱلْيَوْمَ عَلَيْكَ حَسِيبًا ﴾

﴾ Lis ton écrit ! Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable ﴿ – *al-Isrâ'* : 14.

Allah ﷻ dit :

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6579, éditions al-Hadîth.

﴿ وَوُضِعَ ٱلْكِتَٰبُ فَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ مُشْفِقِينَ مِمَّا فِيهِ وَيَقُولُونَ يَٰوَيْلَتَنَا مَالِ هَٰذَا ٱلْكِتَٰبِ لَا يُغَادِرُ صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً إِلَّآ أَحْصَىٰهَا ۚ وَوَجَدُوا۟ مَا عَمِلُوا۟ حَاضِرًا ۗ وَلَا يَظْلِمُ رَبُّكَ أَحَدًا ﴾

﴾ Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire: « Malheur à nous! Qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne ﴿ – *al-Kahf*: 49.

L'homme intelligent et sensé est celui qui s'applique à sauver sa personne en donnant aux gens leurs droits, en corrigeant les injustices qu'il leur a fait subir et en étant bienfaisant à leur égard. Il leur fait du bien en recherchant la récompense d'Allah ﷻ et ne leur cause aucun tort par crainte du châtiment d'Allah. Il n'attend d'eux ni récompense ni remerciement et encore moins leurs louanges et éloges. Il se comporte avec eux en recherchant l'agrément d'Allah ﷻ.

Quant à celui qui n'est bienfaisant qu'envers celui qui l'a été pour lui et n'évite de nuire qu'à celui qui ne lui cause aucun tort, il ne fait pas de doute qu'il ne peut atteindre les degrés nobles et élevés. Le bon croyant ne fait pas du donnant donnant, mais plutôt renoue les relations avec celui qui les avait rompues, fait du bien à celui qui lui a fait du mal et se rapproche d'Allah ﷻ en se parant de belles vertus. En effet, le comportement fait partie de la religion et constitue une œuvre vertueuse qui n'est acceptée qu'en remplissant la condition de la sincérité.

﴿ فَمَن كَانَ يَرْجُوا۟ لِقَآءَ رَبِّهِۦ فَلْيَعْمَلْ عَمَلًا صَٰلِحًا وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِۦٓ أَحَدًۢا ﴾

﴾Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration personne à son Seigneur ! ﴿ – *al-Kahf*: 110.

L'imam al-Bayhaqî ﵀ explique la signification du bon comportement chez le musulman : « Il est, dans ses relations avec les gens, indulgent vis-à-vis de ses propres droits, il ne les réclame pas à autrui. Quant à lui, il s'acquitte de ses obligations envers les autres. Il ne se met pas en colère quand les gens le malmènent ou négligent ses droits. S'il tombe malade ou revient de voyage, on ne le visite pas. S'il salue, on ne lui répond pas. S'il est invité, on ne l'honore pas. S'il intercède, on n'accède pas à sa demande. S'il fait un bien, il n'est pas remercié. S'il rentre auprès des gens, on ne lui accorde aucune importance. S'il parle, il n'est pas écouté. S'il demande la permission d'entrer chez un ami, elle ne lui est pas accordée. S'il demande qu'on retarde l'échéance de sa dette, on ne la repousse pas. S'il demande qu'on diminue sa dette, cela ne lui est pas accordé, et ainsi de suite.

Malgré tout cela, il ne se met pas en colère, ne se venge pas et ne se plaint pas de sa situation. Il ne ressentira en lui-même ni qu'on lui a fait du tort ni l'envie de rendre la pareille si la possibilité lui en était donnée. Il est animé par l'intention de ne pas prendre tout cela en considération et fait face à chacun d'entre eux avec ce qui est meilleur, préférable et plus proche de la bonté, de la crainte d'Allah ﷻ et de ce qui est plus à même d'être loué et agréé.

Il prêtera davantage attention à remplir ses obligations qu'à préserver ses propres droits. Ainsi, si son frère musulman est malade, il lui rendra visite. S'il lui demande d'intercéder en sa faveur, il le

fera. S'il lui demande de retarder l'échéance du règlement de sa dette, il acceptera. S'il a besoin d'aide, il l'aidera. S'il lui demande d'être souple dans une vente, il le sera. Peu importe comment l'a traité précédemment celui à qui il a affaire et comment il traite les gens. Sa règle de conduite est de rendre le meilleur et il va dans ce sens sans en dévier ».[1]

Le bon musulman n'adopte pas un bon comportement par simulation, ostentation ou pour un intérêt mondain. Il se dote d'un bon comportement par devoir religieux en n'attendant de la part des gens aucune gratification. Son attitude n'est pas mauvaise si les gens ne le traitent pas de la manière dont il les a traités.

Si le musulman adopte les caractéristiques de la foi et traite les gens avec un bon comportement en recherchant la récompense d'Allah ﷻ et à se rapprocher de Lui, son âme s'apaise ; si on renie ses bienfaits ou qu'on ne prête aucune attention à ses actions généreuses, cela ne l'attriste pas.

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ dit : « La quiétude dans les relations avec les hommes réside dans le fait que tu te conduises bien envers eux pour Allah ﷻ, que tu espères la récompense d'Allah dans la manière dont tu te conduis avec eux et que tu n'attendes rien de leur part. Tu es bon envers eux par désir de la récompense divine, non pas pour leur gratification. Tu ne les oppresses pas par crainte d'Allah ﷻ, non pas parce que tu les crains. On dit à juste titre : "Dans tes relations avec les gens, place ton espoir en Allah, non pas en eux ! Dans tes relations avec les gens, crains Allah, non pas les gens !" C'est-à-dire : n'accomplis aucune adoration pour eux ni par désir de leurs compliments ou par crainte de leur blâme !

1 *Mukhtaṣar Shu'ab al-Îmân* d'al-Qazwînî, pp.201-202.

Place ton espérance en Allah ﷻ et ne crains pas les gens dans ce que tu entreprends ou délaisses ! Fais plutôt ce qui t'a été ordonné, même si cela ne leur plait pas ! »[1]

Les mœurs nobles ne sont considérées comme des attributs de la foi que lorsqu'elles sont accompagnées de la sincérité qui ne prend pas en compte le regard des gens. Elles sont en cela identiques aux autres bonnes œuvres. Réfléchis, par exemple, à cette parole du Prophète ﷺ sur la modestie :

وَمَا تَوَاضَعَ أَحَدٌ لِلَّهِ إِلاَّ رَفَعَهُ

« Nul ne fait preuve d'humilité devant Allah sans qu'Allah l'élève ».[2]

Ce hadith nous indique qu'Allah n'élève ceux qui se montrent modestes qu'à la condition qu'ils le fassent pour Lui et non par ostentation ou pour s'accaparer des biens éphémères de ce monde.

Méditons également la parole d'Allah ﷻ à propos de la patience :

﴿ وَٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ ٱبْتِغَآءَ وَجْهِ رَبِّهِمْ ﴾

﴾...et qui endurent dans la recherche de l'agrément d'Allah﴿ – *al-Ra'd* : 22.

Il en va de même pour l'ensemble des vertus intérieures et extérieures comme le fait d'ôter un objet encombrant du chemin. En agissant de la sorte, le musulman recherche la récompense d'Allah, il se rapproche de Lui et n'aspire pas à un objectif matériel. Le Messager d'Allah ﷺ dit en effet :

1 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.1, p.51.
2 *Ṣaḥîḥ Muslim*, t.6, n°6592, éditions al-Hadîth.

مَرَّ رَجُلٌ بِغُصْنِ شَجَرَةٍ عَلَى ظَهْرِ طَرِيقٍ فَقَالَ: وَاللَّهِ! لَأُنَحِّيَنَّ هَذَا عَنِ الْمُسْلِمِينَ لَا يُؤْذِيهِمْ، فَأُدْخِلَ الْجَنَّةَ

« Un homme passa à côté d'une branche d'arbre sur une route. Il se dit : "Par Allah! J'écarterai certes ceci des musulmans afin que cela ne leur nuise pas". Il fut alors introduit au Paradis ».[1]

Telle est l'attitude du croyant, il délaisse tous les mauvais comportements et par tous ses bons comportements, le musulman se rapproche d'Allah ﷻ. Il considère ceux-ci comme des caractéristiques de la foi complétant sa religion et faisant partie de son dogme avec lequel il adore Allah ﷻ.

La croyance des gens de la sunna et de l'Unité, fidèle à la voie des pieux Anciens, englobe la recommandation d'adopter les bonnes mœurs et la mise en garde contre ce qui s'y oppose. Ils ont codifié cela dans certains de leurs ouvrages, comme l'imam al-Sâbûnî رحمه الله dans son livre *'Aqîdat al-Salaf wa Ashâb al-Hadîth* : « Ils se recommandent mutuellement de prier la nuit après le sommeil, de préserver les liens de parenté, de saluer, de nourrir les nécessiteux et d'être bienveillants envers les pauvres, les orphelins, de s'intéresser aux affaires des musulmans, de faire preuve de modération dans la nourriture, la boisson, les vêtements, le mariage et les dépenses. Ils se recommandent également d'ordonner le bien et d'interdire le blâmable, de s'empresser d'accomplir tous les actes pies. Ils aiment les autres pour la religion et les détestent pour elle. Ils évitent les débats stériles et les polémiques à propos de la religion ».[2]

1 *Sahîh Muslim*, t.6, n°6670, éditions al-Hadîth.
2 Al-Sâbûnî, *'Aqîdat al-Salaf wa Ashâb al-Hadîth*, voir *Majmû'at al-Rasâ'il al-Munîriyya*, t.1 p.131.

Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya ﷺ a cité dans sa description de la croyance du groupe sauvé : « En plus de ces fondements, ils ordonnent le bien et interdisent le blâmable défini comme tel par la législation. Ils recommandent le pèlerinage, le djihad, les prières du vendredi et des fêtes avec les gouverneurs, qu'ils soient bons ou mauvais. Ils s'appliquent à accomplir les prières en commun et à conseiller la communauté. Ils croient au sens des paroles du Prophète ﷺ :

الْمُؤْمِنُ لِلْمُؤْمِنِ كَالْبُنْيَانِ يَشُدُّ بَعْضُهُ بَعْضًا

"Le croyant par rapport au croyant est tel un édifice dont les éléments se soutiennent les uns les autres" et il entrecroisa les doigts.[1]

مَثَلُ الْمُؤْمِنِينَ فِي تَوَادِّهِمْ وَتَرَاحُمِهِمْ وَتَعَاطُفِهِمْ كَمَثَلِ الْجَسَدِ إِذَا اشْتَكَى مِنْهُ عُضْوٌ تَدَاعَى لَهُ سَائِرُ الْجَسَدِ بِالْحُمَّى وَالسَّهَرِ

"L'exemple des croyants dans leur amour, leur miséricorde et leur affection mutuels est celui du corps. Si un de ses membres souffre, tout le corps y répond par la veillée et la fièvre".[2]

Ils s'enjoignent la patience lors de l'épreuve, la gratitude lors de l'aisance et la satisfaction face au destin quand il est amer. Ils appellent aux meilleurs comportements, aux plus belles œuvres et croient au sens de la parole du Prophète ﷺ :

أَكْمَلُ الْمُؤْمِنِينَ إِيمَانًا أَحْسَنُهُمْ خُلُقًا

"Le croyant dont la foi est la plus parfaite est celui dont le comportement est le meilleur".

1 Al-Bukhârî n°481 et *Ṣaḥîḥ Muslim*, t.6, n°6585, éditions al-Hadîth.
2 Al-Bukhârî n°6011 et *Ṣaḥîḥ Muslim*, t.6, n°6586, éditions al-Hadîth.

Ils incitent au rétablissement des relations avec qui elles sont rompues, au fait de donner à celui qui refuse de partager et de pardonner à celui fait subir des injustices. Ils enjoignent la bonté envers les parents, la préservation des liens de parenté, le bon voisinage, la bonté envers les orphelins, les nécessiteux et les voyageurs à court de moyens, l'indulgence avec les serviteurs. Ils interdisent l'orgueil, la vanité, l'injustice et l'arrogance. Ils appellent à l'application des bons comportements et interdisent les viles mœurs. Ils agissent en se conformant au Livre et à la sunna ».[1]

1 *Al-'Aqîda al-Wâsiṯiyya*, dans *Majmû ' al-Fatâwâ*, t.3, pp.158-159.

Épilogue

Après cette brève présentation et ces indications concises, la profondeur du lien entre le comportement du musulman et sa foi nous apparaît clairement. La foi englobe toutes les formes de bonté et de bienfaisance, les bonnes œuvres extérieures et intérieures, qui sont de plusieurs degrés : les œuvres étant des piliers, celles qui sont obligatoires et celles faisant partie des actes recommandés. Le Prophète ﷺ dit :

الإِيمَانُ بِضْعٌ وَسَبْعُونَ شُعْبَةً، فَأَفْضَلُهَا قَوْلُ لاَ إِلَهَ إِلاَّ اللَّهُ، وَأَدْنَاهَا إِمَاطَةُ الأَذَى عَنِ الطَّرِيقِ، وَالحَيَاءُ شُعْبَةٌ مِنَ الإِيمَانِ

« La foi comporte un peu plus de soixante-dix branches. La meilleure est l'attestation *Point de divinité si ce n'est Allah* et la plus infime consiste à ôter ce qui est nuisible du chemin. En outre, la pudeur est une branche de la foi ».[1]

La personne heureuse est celle qui a réuni toutes ces branches. Qu'Allah ﷻ nous inscrive parmi cette catégorie de croyants ! Le mauvais comportement est une preuve de la faiblesse de la foi et une négligence dans la concrétisation du monothéisme, car ces mauvais comportements sont pour certains des attributs de l'hypocrisie, comme la tricherie et le non-respect de la promesse. D'autres sont des caractéristiques de la *jâhiliyya* comme le dénigrement des ascendances, l'orgueil par l'évocation des ancêtres, l'exhibition des atours pour la femme. D'autres enfin sont des caractéristiques de la mécréance comme l'orgueil.

Le mauvais comportement indique la faiblesse de la foi, comme le reste des péchés : la négligence des actes obligatoires, commettre des interdits, etc. Ces désobéissances influent négativement sur la

1 *Sahîh Muslim*, t.1, n°153, éditions al-Hadîth.

concrétisation du monothéisme et de la servitude à Allah ﷻ, car elles vont à l'encontre des ordres d'Allah ﷻ et sont un manque de révérence pour Ses injonctions.

Pour conclure, il incombe au musulman de surveiller constamment sa situation afin d'accéder aux degrés de la perfection et de l'excellence.

Qu'il fasse son bilan personnel, qu'il procède à un examen de conscience par rapport à ses paroles et ses actes et qu'il les évalue à la lumière de la charia ! Qu'il répète de nombreuses fois les invocations prophétiques suivantes :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ مُنْكَرَاتِ الأَخْلاَقِ وَالأَعْمَالِ وَالأَهْوَاءِ

« Ô Allah ! Je Te demande protection contre les comportements, les actes et les passions blâmables ».[1]

اهْدِنِي لِأَحْسَنِ الأَخْلاَقِ لاَ يَهْدِي لِأَحْسَنِهَا إِلاَّ أَنْتَ، وَاصْرِفْ عَنِّي سَيِّئَهَا لاَ يَصْرِفُ عَنِّي سَيِّئَهَا إِلَّا أَنْتَ

« Guide-moi vers le meilleur comportement ! Car nul ne guide vers le meilleur comportement si ce n'est Toi. Détourne-moi du pire comportement ! Car nul ne peut m'en détourner si ce n'est Toi ».[2]

اللَّهُمَّ كَمَا أَحْسَنْتَ خَلْقِي فَأَحْسِنْ خُلُقِي

« Ô Allah ! Tout comme Tu as parfait ma création, parfais mon comportement ! »[3]

Nous demandons à Allah ﷻ qu'Il nous guide vers la meilleure voie et qu'Il nous maintienne sur le droit chemin. Il est Capable de toute chose.

1 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Tirmidhî*, t.3, p.184.
2 *Sahîh Muslim*, t.2, n°1812, éditions al-Hadîth.
3 Ahmad, t.4, p.68, voir *Sahîh al-Jâmi'*, t.1, p.280.

Table des matières

Introduction 7

Les défauts portant préjudice à la foi 15

Les dégâts de la langue sur la foi 25

Les dégâts des écarts de conduite 35

Épilogue 59

LA FOI

EST LE COMPORTEMENT

La foi complète ne peut se concrétiser si le croyant n'attache pas une importance primordiale à parfaire son comportement. Le Prophète ﷺ nous dit qu'il n'a été envoyé que pour parfaire les bons comportements.

Malheureusement, de nos jours, nombreux sont les musulmans qui pensent à tort que leur adhésion à l'islam ne requiert d'eux que des efforts cultuels. Ils délaissent ainsi l'aspect éthique et donnent parfois une mauvaise image de leur foi et de leur religion.

Il est donc plus qu'important d'exposer ce lien profond qui unit la foi, le dogme et le bon comportement. On pourra ainsi prendre conscience que les Textes du Coran et de la Sunna montrent clairement qu'il ne peut y avoir de foi complète sans bon comportement.

Sulaymân al-Ghusn, né en 1962, est un élève d'éminents théologiens, dont le cheikh 'Abd al-'Azîz Ibn Bâz. Depuis de nombreuses années, il est professeur de théologie ('aqîda) et de doctrines contemporaines à la Faculté des fondement de la religion à l'Université islamique Muhammad Ibn Saoud de Riyad. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et études dans la domaine du dogme et des sectes anciennes et contemporaines.

Découvrez la collection
"La purification des coeurs" et "La corruption des coeurs"
de Muhammad al-Munajjid, en 18 titres !

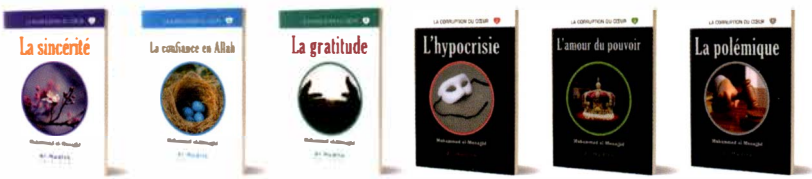

Prix : 5,50 €

@AlHadithEditions
WWW.HADITHSHOP.COM

9 782875 452337